

la guerre, c'est une question qui pourra être discutée dans une autre circonstance.

M. CALDWELL: Je comprends que la question des taxes sur les terres des vétérans ne se rattache pas à ce crédit; mais je crois tout de même que le Gouvernement pourrait faire une déclaration à ce sujet.

M. le PRESIDENT: La question ne concerne pas ce ministère.

M. CALDWELL: Je sais, mais par bonheur il y a d'autres ministres à leur banc ce soir.

M. le PRESIDENT: La discussion des terres des vétérans n'a pas de rapport avec le bill actuel. La question est déjà venue et a été réglée.

M. CALDWELL: Je n'étais pas présent à la séance.

M. le PRESIDENT: Ce n'est pas une raison pour recommencer le débat.

M. CALDWELL: Sans vouloir manquer au règlement ni influencer le comité en aucune manière, je dis qu'à mon avis on ne devrait pas augmenter la subvention donnée à la ville d'Ottawa, vu surtout qu'on lui paye déjà des sommes assez considérables qui dépassent le quart de million. Je crains que l'on n'abuse de la faiblesse du Gouvernement. Celui-ci distribue de tous côtés les deniers du public, quand ce n'est pas nécessaire. Je l'invite à serrer la poigne.

Je regrette qu'on donne cet argent à Ottawa, quand il y a ailleurs tant de besoins à satisfaire que beaucoup d'entre nous laissent souffrir à cause de notre situation financière. Je pourrais en mentionner plusieurs dans mon comté, que le ministre connaît bien. Je ne demande rien pour l'exécution de ces travaux publics, et par conséquent je suis bien placé pour demander au ministre de réduire ce crédit au chiffre de l'année dernière.

L'hon. M. McGIVERIN: J'ai cru que l'honorable membre ne faisait aucune opposition au vote de l'extra de \$25,000, mais qu'il désirait être renseigné au sujet des terres vendues aux vétérans, question absolument distincte de celle-ci. La ville d'Ottawa a démontré au Gouvernement qu'elle avait droit à une augmentation d'au moins \$25,000.

M. CALDWELL: Je n'en doute pas.

L'hon. M. McGIVERIN: Et avec raison. Songez aux accroissements qu'il a fallu faire à l'organisation de la défense contre les incendies et au sujet des nouveaux immeubles acquis depuis cinq ans pour les services administratifs et sur lesquels la municipalité ne prélève aucune contribution. Ottawa est la

capitale du Dominion. Quand il s'est agi de voter l'allocation accordée à la commission d'embellissement, on n'a pas essayé de la faire augmenter. Mais dans ce cas-ci la municipalité a démontré qu'elle était perdante.

Je n'ai rien à dire au sujet des terres occupées par les vétérans; mon collègue le ministre chargé de la chose, pourra s'expliquer. Ce sujet n'a rien à voir avec la municipalité qui a établi ses droits à une augmentation de plus de \$25,000.

M. CALDWELL: Evidemment, l'honorable membre ne fait que son devoir en défendant ce crédit. Si j'étais moi-même député d'Ottawa, j'en ferais peut-être autant. Lorsque le ministre des Travaux publics m'a refusé des crédits pour mon comté, je me suis soumis en lui disant que je comptais qu'il agirait de même ailleurs. Il s'agissait d'un ouvrage très nécessaire et d'autres travaux urgents. Je n'insiste pas pour que ces travaux soient réalisés et en parlant ainsi je ne sers pas mon intérêt électoral. Si je ne pouvais me faire élire que par ces moyens, je déclinerai toute candidature. Le système n'a que trop duré à mon sens; nous avons eu trop souvent le spectacle d'honorables députés arrivant dans la capitale accompagnés de délégations et insistant auprès du Gouvernement pour faire augmenter le chiffre des dépenses publiques quand il faudrait au contraire les réduire. Voilà le point que je tiens à faire ressortir. Je ne blâme pas trop le Gouvernement; ce sont les députés qui sont à blâmer bien plus que le Gouvernement et encore plus, les électeurs des circonscriptions électorales en cause. Je n'hésite pas à faire cette assertion. Et à moins que nous n'ayons le courage de nos convictions et que nous exposions la situation sous son vrai jour, nous manquons à notre devoir. Quoique ces observations, je le répète, ne soient guère de nature à m'attirer des suffrages dans mon comté, je ne vois pas la nécessité d'en obtenir par ces moyens-là; je suis très sérieux en toute cette affaire. Si ces méthodes sont maintenues en vigueur, comment pouvez-vous espérer que les représentants du peuple cesseront d'insister afin d'obtenir ce qu'ils réclament, surtout lorsqu'ils constatent que certains de leurs collègues, au lieu de désarmer, se font appuyer de délégations imposantes. J'ai été très heureux de voir mon honorable ami entrer dans le cabinet à titre de ministre sans portefeuille, parce qu'il a beaucoup de valeur et ainsi de suite; cependant, je crains fort que ces promotions ne nous coûtent trop cher. Si du fait qu'un honorable député est promu au rang de ministre, il a le droit d'obtenir une aug-